



RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À :

Transport Canada/Transports Canada

Attention : Sara Gould

Email/Courriel : Sara.Gould@tc.gc.ca

REQUEST FOR INFORMATION
DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

Comments – Commentaires

Title – Sujet		
Projet des solutions de faible niveau d'intervention dans le mode aérien		
Solicitation No. – N° de l'invitation		Date
T8080-230288		12 octobre 2023
Client Reference No. – N° de référence du client		
T8086-233371		
Solicitation Closes L'invitation prend fin		Time Zone Fuseau horaire
at – à	02:00 PM – 14 h	Eastern Daylight Time (EDT) Heure avancée de l'Est (HAE)
on – le	02 novembre 2023	
F.O.B. – F.A.B.		
Plant-Usine : <input type="checkbox"/> Destination : <input type="checkbox"/> Other-Autre : <input type="checkbox"/>		
Address inquiries to – Adresser toute demande de renseignements à :		
E-mail/Courriel : Sara.Gould@tc.gc.ca		
Destination – of Goods, Services, and Construction: Destination – des biens, des services et des travaux de construction		
National Capital Region – Région de la capitale nationale		
Instructions : See Herein Instructions : Voir aux présentes		
Delivery required – Livraison exigée		Delivery offered – Livraison proposée
See Herein – Voir aux présentes		See Herein – Voir aux présentes
Jurisdiction of Contract: Province in Canada the Bidder wishes to be the legal jurisdiction applicable to any resulting contract (if other than as specified in solicitation) Compétence du contrat : Province du Canada choisie par le soumissionnaire et qui aura les compétences sur tout contrat subséquent (si différente de celle précisée dans l'invitation)		
Vendor/firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur		
Telephone No. – N° de téléphone		
E-mail – Courriel		
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
Signature		Date



Transports Canada

Projet des solutions de faible niveau d'intervention dans le mode aérien

Projet des solutions de faible niveau d'intervention dans le mode aérien (T8080-230288)

Demande de renseignements



TABLE DES MATIÈRES

Table des matières.....	3
Introduction 4	
Partie I	Processus de demande de renseignements..... 4
1.1	Objet..... 4
1.2	NATURE DE LA PRÉSENTE DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS..... 4
1.3	Sécurité..... 5
1.4	Occasions de discussion..... 5
1.5	Communication avec l'industrie 6
1.6	Format des réponses..... 6
1.7	Demandes de renseignements 6
1.8	Présentation des réponses 7
Partie II	Solutions de faible niveau d'intervention dans le mode aérien 8
2.1	Contexte..... 8
2.2	Résultats opérationnels attendus 8
2.3	Caractéristiques et fonctionnalités de la solution 9
Partie III	Questions pour l'industrie..... 11
3.1	Historique de l'entreprise 11
3.2	Solution/technologie..... 11
3.3	Établissement des coûts 12
3.4	Généralités 12
Annexe A :	Glossaire..... 13
Annexe B :	Normes numériques du gouvernement du Canada 13
(Voir le document ci-joint.) 13
Annexe C :	Guide sur la catégorisation de la sécurité des services fondés sur l'infonuagique..... 13
(Voir le document ci-joint.) 13
Annexe D :	Recommandations du CCC pour le profil de contrôle de la sécurité infonuagique « moyen ».. 13
(Voir le document ci-joint.) 13
Annexe E :	Formulaire d'inscription aux séances de démonstration..... 14



INTRODUCTION

Le présent document constitue une demande de renseignements (DR) concernant le projet des solutions de faible niveau d'intervention pour la Sûreté aérienne, Direction de la sécurité et de la sûreté de Transports Canada (TC).

PARTIE I PROCESSUS DE DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

1.1 OBJET

Cette DR vise à informer les acteurs de l'industrie des exigences de TC concernant les solutions de faible niveau d'intervention dans le mode aérien et à les inviter à participer à un processus de consultation lors duquel on sollicitera leurs commentaires afin de mieux comprendre les capacités de l'industrie.

1.2 NATURE DE LA PRÉSENTE DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

La présente DR n'est ni un appel d'offres ni une demande de propositions (DP). Aucun accord ou contrat ne sera conclu sur la base de la présente DR. La diffusion de la présente DR ne doit en aucun cas être considérée comme un engagement du gouvernement du Canada, ni comme une autorisation donnée aux répondants potentiels d'entreprendre des travaux qui pourraient être facturés au Canada. La présente DR ne doit pas être considérée comme un engagement à établir un contrat subséquent ou à attribuer des contrats pour les travaux décrits dans le présent document.

Bien que les renseignements recueillis puissent être considérés comme des renseignements commerciaux confidentiels (et, s'ils sont déterminés comme tels, ils seront traités en conséquence par le Canada), le Canada peut utiliser ces renseignements pour l'aider à rédiger les spécifications de rendement (qui sont susceptibles d'être modifiées) et à des fins budgétaires.

Les répondants sont encouragés à déterminer, dans les renseignements qu'ils échangent avec le Canada, tout renseignement qu'ils estiment être des renseignements exclusifs, de tiers ou personnels. Veuillez noter que le Canada peut être obligé par la loi (par exemple, en réponse à une demande en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information* et de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*) de divulguer des renseignements exclusifs ou commercialement sensibles concernant un répondant (pour de plus amples renseignements : <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/a-1/>)

La participation à cette DR est encouragée mais non obligatoire. Il n'y aura pas de liste restreinte de fournisseurs potentiels dans le but d'entreprendre tout travail futur à la suite de la présente DR. De même, la participation à la présente DR n'est pas une condition ou un préalable à la participation à une éventuelle demande ultérieure.

Les répondants ne seront pas remboursés pour les frais engagés en participant à la présente DR.

La date de clôture de la DR publiée dans le présent document ne constitue pas la date limite pour les commentaires ou les suggestions. Les commentaires et les suggestions seront acceptés à tout moment jusqu'à la publication éventuelle d'une demande subséquente.

À sa discrétion, TC pourra contacter tout répondant pour poser des questions supplémentaires ou clarifier tout aspect de leur soumission.



1.3 SÉCURITÉ

Une habilitation de sécurité est une certification accordée par le Programme de la sécurité industrielle intérieur respectif d'un fournisseur. Il n'y a pas d'exigences de sécurité associées à la présente DR; cependant, il y aura des exigences de sécurité associées à tout processus d'approvisionnement concurrentiel ultérieur. Au fur et à mesure que les exigences seront affinées, Transports Canada finalisera les exigences relatives au profil de sécurité du fournisseur, mais Transports Canada prévoit actuellement que les fournisseurs et/ou soumissionnaires retenus pourraient avoir besoin des éléments suivants :

- Une cote de fiabilité du gouvernement du Canada pour tout fournisseur et/ou soumissionnaire retenu qui aura accès à des informations sensibles (ou pour les fournisseurs et/ou soumissionnaires étrangers, une cote de fiabilité de leur Programme de sécurité industrielle intérieur respectif);
- L'attestation de sécurité de l'installation (ASI) et/ou l'Autorisation de détenir des renseignements (ADR) de leur Programme de sécurité industrielle intérieur respectif pour l'installation dans laquelle le fournisseur et/ou soumissionnaire retenu a l'intention d'utiliser et de stocker des informations sensibles;
- Capacité de la sécurité des technologies de l'information approuvée par leur Programme de sécurité industrielle interne respectif pour l'installation dans laquelle le fournisseur et/ou soumissionnaire retenu a l'intention d'utiliser et de stocker des informations sensibles, afin que le fournisseur et/ou soumissionnaire retenu puisse traiter, stocker ou transmettre des informations sensibles par voie électronique.

Les répondants peuvent se familiariser avec les dispositions de sécurité potentielles en consultant le site Web de Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) (<https://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/esc-src/index-fra.html>). Toute mesure future d'approvisionnement peut également inclure des exigences de sécurité supplémentaires dans le cadre des critères obligatoires pour l'attribution d'un contrat.

Si l'industrie souhaite obtenir des renseignements sur le filtrage de sécurité du personnel et des organisations ou sur les exigences de sécurité, veuillez consulter le site Web de la Direction de la sécurité industrielle canadienne (DSIC), Programme de sécurité industrielle (PSI) de Services publics et Approvisionnement Canada, à l'adresse suivante <https://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/esc-src/index-fra.html>.

1.4 OCCASIONS DE DISCUSSION

La présente DR peut être suivie de séances de démonstration distinctes organisées pour les fournisseurs intéressés afin de faciliter les discussions sur les soumissions et les démonstrations de solutions. Ces séances offrent à TC une autre occasion d'en apprendre davantage sur l'industrie, de recueillir des renseignements supplémentaires et d'explorer les possibilités de futurs essais pilotes des solutions présentées. La participation à celles-ci est volontaire. Si vous souhaitez y prendre part, veuillez remplir l'annexe E : Formulaire d'inscription aux séances de démonstration.

Ces séances auront lieu dans la région de la capitale nationale (Ottawa, Ontario) ou virtuellement. Un nombre maximum d'heures, à déterminer au moment de l'établissement de l'horaire, seront allouées à chaque participant.



1.5 COMMUNICATION AVEC L'INDUSTRIE

L'autorité contractante peut communiquer directement avec les répondants par courriel au lieu de publier des avis supplémentaires sur le site Web [AchatsCanada](#).

1.6 FORMAT DES RÉPONSES

Transports Canada demande aux répondants de soumettre leur réponse en format PDF et MS Word non protégé (c.-à-d. sans mot de passe) par courriel et si la taille du document est inférieure à 10 Mo, à l'adresse suivante :

Sara.Gould@tc.gc.ca

Si la taille des fichiers dépasse 10 Mo, veuillez fournir un lien sécurisé pour télécharger les fichiers à partir d'un service hébergé.

Les réponses à la présente DR peuvent être soumises dans l'une des langues officielles du Canada.

Toute pièce de correspondance doit inclure la mention « Équipe chargée du projet des solutions de faible niveau d'intervention dans le mode aérien – numéro de DR T8080-230288 » dans la ligne d'objet.

Un point de contact pour le répondant doit être inclus dans le dossier.

1.7 DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS

Toutes les demandes de renseignements et autres communications relatives à cette demande de renseignements et aux activités de mobilisation connexes de l'industrie doivent être adressées exclusivement à Transports Canada. Étant donné qu'il ne s'agit pas d'une demande de soumission, Transports Canada ne répondra pas nécessairement aux demandes de renseignements par écrit ou en diffusant les réponses à tous les répondants; toutefois, les répondants ayant des questions concernant cette demande de renseignements peuvent adresser leurs demandes à :

Objet : Équipe chargée du projet des solutions de faible niveau d'intervention dans le mode aérien – numéro de DR T8080-230288

Courriel : Sara.Gould@tc.gc.ca



1.8 PRÉSENTATION DES RÉPONSES

Page de couverture

Si la réponse comprend plusieurs volumes, les répondants sont priés d'indiquer sur la page de couverture de chaque volume le titre de la réponse, le numéro de la sollicitation, le numéro du volume et le nom légal complet du répondant.

Page titre

La première page après la page de couverture doit être la page titre, qui doit contenir les informations suivantes :

- (i) Titre de la réponse du répondant et numéro de volume
- (ii) Nom et adresse du répondant
- (iii) Nom, adresse et numéro de téléphone de la personne-ressource du répondant
- (iv) Date
- (v) Numéro de la demande de renseignements

Réponse générale

Cette section doit comporter tous les renseignements que les fournisseurs souhaitent inclure, mais qui ne rentrent dans aucune des sections de leur réponse. Par exemple, l'historique de l'entreprise (voir la **section 3.1**), les méthodes de gestion de projet, les calendriers de mise en œuvre, etc.

Réponse financière

Tous les aspects de la solution ou des solutions de rechange doivent être englobés dans l'ensemble des renseignements financiers fournis à la **section 3.3**.

PARTIE II SOLUTIONS DE FAIBLE NIVEAU D'INTERVENTION DANS LE MODE AÉRIEN

2.1 CONTEXTE

TC est responsable d'assurer un réseau de transport sûr, sécuritaire, efficace et respectueux de l'environnement. Le projet des solutions de faible niveau d'intervention dans le mode aérien vise à passer des processus manuels sur papier à une approche automatisée misant sur l'identité numérique et les technologies biométriques pour améliorer l'efficacité opérationnelle. L'étude des offres de l'industrie au moyen de cette DR contribuera aux efforts d'élaboration de politiques et de programmes de TC.

Processus à suivre pour les voyages

Voici le parcours envisagé des voyageurs :

- Création ou utilisation d'un justificatif numérique biométrique vérifié, authentique, sécurisé et confidentiel fondé sur les pièces d'identité physiques admissibles (permis de conduire, passeport, etc.);
- Conservation de ce justificatif numérique biométrique vérifié, authentique, sécurisé et confidentiel de sorte que le voyageur garde le plein contrôle de ses justificatifs et de l'utilisation de ses renseignements personnels;
- Enregistrement numérique pour un vol à l'aide d'un justificatif numérique;
- Présentation d'un justificatif numérique biométrique pour faciliter la vérification de l'identité aux différents points de contact dans un aéroport (p. ex., porte d'embarquement);
- Utilisation de la vérification biométrique de l'identité pour franchir de façon sécurisée et confidentielle les différents points de contact dans un aéroport, c'est-à-dire pour :
 - réaliser l'enregistrement auprès d'un transporteur aérien;
 - passer les points de contrôle de sécurité;
 - embarquer dans l'aéronef.

Il s'agit d'étapes conceptuelles; on s'attend à ce que la solution proposée permette de s'assurer avec un haut degré de certitude que les justificatifs d'identité des voyageurs sont authentiques et que ces derniers sont bien les personnes qu'ils prétendent être.

L'identité du voyageur pourrait être utilisée comme point d'ancrage pour un parcours spécifique à l'aéroport, c'est-à-dire que le visage ou le document d'identité pourrait être utilisé pour fournir des attributs du voyageur ou de l'information sur le voyage aux entités gérant les différents points de contact dans l'aéroport (par exemple transporteur aérien pour l'enregistrement, l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien pour les points de contrôle, etc.)

2.2 RÉSULTATS OPÉRATIONNELS ATTENDUS

On trouve ci-dessous les résultats souhaités du processus opérationnel pour les points de contact ciblés dans le projet des solutions de faible niveau d'intervention dans le mode aérien.

Inscription

- Un énoncé de confidentialité doit être inclus à la borne et/ou dans l'application mobile pour que le voyageur donne son consentement éclairé et qu'il comprenne quelles sont les données qu'il communique, à qui et à quelles fins.
- Pour que le voyageur comprenne bien le geste à poser, une commande à l'écran de la borne et/ou de l'application mobile doit demander au voyageur de balayer son passeport électronique ou sa carte d'identité (permis de conduire, carte de résident permanent ou carte NEXUS).
- L'image numérisée doit être tirée du document d'identité original et doit être comparée à un égoportrait pris en direct par la caméra de l'appareil à des fins d'appariement.
- L'image tirée du document d'identité original doit être intégrée au justificatif numérique afin d'être utilisée tout au long du voyage.

- Le justificatif numérique dérivé (issu de la borne ou de l'application mobile) doit créer en ayant recours aux éléments de sécurité du document d'identité original.
- Les informations relatives au voyage doivent être associées aux données d'identité du voyageur, y compris ses données biométriques, afin que ces informations puissent être obtenues rapidement par les entités opérant dans les aéroports lorsque le passager se présente à leur point de contact.

Enregistrement/dépôt des bagages

- Procéder à l'enregistrement à l'aide de l'application mobile ou de la borne et produire une carte d'embarquement numérique intégrée au justificatif numérique du voyageur.
- Vérifier le justificatif numérique dérivé et obtenir le consentement du voyageur quant à la communication de ces renseignements tout au long du voyage.
- Présenter le visage du voyageur à la borne et utiliser la technologie de reconnaissance faciale (TRF) pour accéder aux renseignements sur son vol et imprimer une étiquette de bagages à sa demande.
- Présenter le visage du voyageur ou l'étiquette de bagages au comptoir de dépôt des bagages avant que le voyageur se rende au comptoir pour établir un lien entre le voyageur et celle-ci.
- Les voyageurs utilisant une application mobile devrais pouvoir utilisé la même borne et reconnaissance faciale pour imprimé l'étiquette de bagages.

Contrôle de sécurité préembarquement

- Remplacer le balayage de la carte d'embarquement par l'utilisation de la TRF en intégrant cette technologie aux systèmes de contrôle de sécurité existants.
- Utiliser la TRF pour vérifier les résultats (confirmés/infirmés) et les indiquer à l'aide de repères visuels.
- Authentifier et vérifier les justificatifs d'identité numériques et physiques présentés au moyen de solutions de confirmation de l'identité et de la TRF.
- Fournir à l'ACSTA toute informations nécessaires pour gérer l'accès aux zones restreintes de l'aéroport.

Embarquement

- Être en mesure d'établir une correspondance entre un visage et une galerie comportant les visages des passagers d'un vol donné (procédure d'identification un à plusieurs) afin d'authentifier de façon biométrique l'identité des voyageurs pour l'embarquement.
- Lorsqu'une correspondance est établie enregistrer et partager cette information avec le transporteur aérien
- La solution doit pouvoir interopérer avec le système utilisé par le transporteur aérien, tout en respectant les normes de l'industrie.

2.3 CARACTÉRISTIQUES ET FONCTIONNALITÉS DE LA SOLUTION

TC souhaite recevoir des renseignements sur les solutions proposées sur le marché qui peuvent fournir les services figurant à la **section 2.1**, mais veut également aborder les éléments suivants :

Caractéristiques et fonctionnalités

- Gestion des renseignements des clients dans la base de données principale ou par l'intégration aux registres de tierces parties.
- Gestion des utilisateurs/rôles/privilèges.
- Capacité de gérer les privilèges des utilisateurs par un client mobile.
- Multilingue : la solution doit au minimum prendre en charge les interfaces en français et en anglais.
- Gestion des flux de travaux et des processus
- Ouverture de session sécurisée multiniveaux ou accès assuré par une solution d'une tierce partie (Entrust IdentityGuard, RSA SecureID Access, etc.).

- Alertes/messages à l'échelle fonctionnelle.
- Normes de service.
- Intégrité et protection des données.
- Périodes de conservation des données et processus d'élimination.
- Liste des trousseaux de développement logiciel (SDK) et description de celles-ci.
- Lorsque possible, validez l'information avec les autorités émettrices ou une clé publique
- L'intégration des données du voyageur dans un système infonuagique, pour la vérification subséquente au point de contact

REMARQUE : Les fonctionnalités peuvent être ordonnées logiquement plutôt que présentées simultanément.

Capacité de services Web/d'interface de programmation d'application (API)

Décrivez l'intégration de la solution aux systèmes des intervenants externes, sous réserve des politiques de sécurité, dans des domaines tels que :

- l'enregistrement des voyageurs;
- la création d'un justificatif numérique;
- la gestion et la présentation des renseignements d'identification;
- la résolution des mesures correctives;
- l'intégration de formulaires en ligne aux flux de travaux.
- La fusion de plusieurs éléments de données dans un jeton unique pouvant facilement être lu.

Intégration aux applications internes et aux produits/services de tierces parties

- Systèmes de gestion de la clientèle
- Flux de travaux de tierce partie
- Demandes de requêtes externes
- Systèmes de paiement électronique
- Intégration d'Active Directory

Accessibilité

Transports Canada exige que la solution soit accessible. Toutes les interfaces Web liées à la solution doivent minimalement respecter les Règles pour l'accessibilité des contenus Web 2.1 (WCAG 2.1) publiées par le World Wide Web Consortium.

Toute solution dont l'interface n'est pas basée sur le Web doit pouvoir utiliser les fonctions d'accessibilité du système d'exploitation du client.

Toutes les composantes doivent respecter les exigences relatives à l'accessibilité des services de transport fédéraux définies par l'Office des transports du Canada – <https://otc-cta.gc.ca/fra/lois-reglements-codes-pratique-normes-et-directives>

Protection de la vie privée et sécurité

Toutes les solutions doivent être conçues de manière à assurer la protection des renseignements personnels et à respecter les lois canadiennes sur la protection de la vie privée et les besoins en cybersécurité.

PARTIE III QUESTIONS POUR L'INDUSTRIE

3.1 HISTORIQUE DE L'ENTREPRISE

- 3.1.1 Décrivez votre entreprise et parlez de ses antécédents en supports de l'industrie de l'aviation, ainsi que des types de services et de produits qu'elle offre. Décrivez également certains des projets réalisés par votre entreprise dans les cinq (5) dernières années qui sont propres à l'industrie du transport réglementé et qui auraient un lien avec le projet des solutions de faible niveau d'intervention dans le mode aérien.
- 3.1.2 Décrivez l'expérience de votre entreprise, acquise au cours des cinq (5) dernières années, en matière d'élaboration et de mise en œuvre de solutions de cette nature pour les **organismes de l'industrie de l'aviation uniquement**.
- 3.1.3 Fournissez des renseignements sur les installations de votre entreprise, sur les lieux où elle est installée et sur la présence ou non d'obstacles à l'obtention des niveaux de sécurité précisés à la **section 1.3**.
- 3.1.4 Fournissez des renseignements complémentaires qui pourraient être utiles à TC, notamment des vidéos de démonstration de produits, des livres blancs, des leçons apprises, des fiches techniques et des spécifications d'équipement, ainsi que toute étude de cas ou tout exemple de projet que vous avez déjà réalisé et qui est semblable à nos exigences.
- 3.1.5 Donnez des précisions sur les offres à commande qui pourraient avoir été faites à une entité publique.

3.2 SOLUTION/TECHNOLOGIE

- 3.2.1 Quelles composantes de la solution de faible niveau d'intervention dans le mode aérien, énumérées à la **section 2.1**, souhaiteriez-vous offrir et de quelle manière proposeriez-vous de fournir ces produits/solutions?
- Quels obstacles à la réalisation d'une solution pouvez-vous nommer et comment feriez-vous pour les atténuer?
 - Quelles mesures sont en place pour la consolidation des données et la migration des bases de données?
- 3.2.2 Si vous disposez de solutions techniques ou d'autres technologies ou processus de renforcement de la sécurité qui peuvent améliorer vos solutions et la qualité globale de la solution de faible niveau d'intervention dans le mode aérien, mentionnez-les. Nommez toutes les normes de l'industrie qui réglementent ou influencent les solutions techniques et opérationnelles qui figurent dans votre réponse.
- 3.2.3 Décrivez les services ou les produits que votre entreprise et votre équipe peuvent fournir, qui sont uniques et qui peuvent offrir une valeur ajoutée à la solution. Lorsque vous décrivez ces services ou produits à valeur ajoutée, précisez si vous exigerez des modifications ou des ajouts aux autres composantes de la solution afin de garantir la qualité opérationnelle et technique globale.
- 3.2.4 La solution pourrait devoir s'intégrer à d'autres éléments appartenant à des fournisseurs tiers (administrations aéroportuaires, transporteurs aériens, et l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien) ou interopérer avec ceux-ci. Quels renseignements vous aideraient à proposer une méthode d'application de ces éléments d'intégration ou d'interopérabilité?
- 3.2.5 Les Normes relatives au numérique du gouvernement du Canada constituent le fondement du virage du gouvernement vers une plus grande souplesse, une plus grande ouverture et une plus grande attention sur l'utilisateur. À cette fin, décrivez en quoi votre solution est conforme aux lignes directrices qui figurent à l'**annexe B**.

REMARQUE : Ces normes numériques ont été élaborées conjointement avec le public et les principaux groupes de parties prenantes. Il s'agit de normes vivantes qui continueront d'évoluer au fil du temps, à mesure que nous comprendrons mieux les complexités liées à l'interrogation des données existantes et à

l'importation sur demande.

3.3 ÉTABLISSEMENT DES COÛTS

TC souhaite obtenir les prix en fonction de la description qui se trouve à la partie II.

3.3.1 Fournissez les prix liés à la solution proposée pour les éléments suivants :

- Coût initial
- Structure de frais annuels
- Structure/coût de l'octroi de licences (0 – 500, 501 – 1000, 1001 – 2000, etc.)
- Soutien et maintenance (de la deuxième à la cinquième année et de la sixième à la quinzième année)
- Coûts associés à la fourniture de services professionnels liés à la configuration initiale et à toute personnalisation dont TC voudrait tirer profit.

Le répondant doit ajouter, retirer ou modifier les prix au besoin.

3.3.2 Proposez des options de prix pour :

- l'interrogation des données existantes et l'importation sur demande.

REMARQUE : Tous les prix doivent être en dollars canadiens. Les taux de change doivent être indiqués séparément s'il y a lieu. Les taxes ne sont pas comprises.

3.4 GÉNÉRALITÉS

3.4.1 Intégrez tout renseignement supplémentaire que TC doit donner aux fournisseurs pour qu'ils proposent une solution de faible niveau d'intervention en mode aérien.

3.4.2 Indiquez les mesures que TC devrait prendre pour se préparer à la transition de ses activités vers la solution proposée.

3.4.3 Indiquez quelles sont les difficultés techniques relatives à un quelconque aspect de ce projet qui limiteraient la capacité du fournisseur à entreprendre et à mener à bien une ou plusieurs des composantes de ce projet.

REMARQUE : TC n'imposera pas d'obligations ni d'engagements futurs aux répondants à l'égard des renseignements relatifs aux demandes ou aux coûts figurant dans leurs réponses.

ANNEXE A : GLOSSAIRE

Sigle	Description
CCC	Centre canadien pour la cybersécurité
DSIC	Direction de la sécurité industrielle canadienne
ADR	Autorisation de détenir des renseignements
TRF	Technologie de reconnaissance faciale
ASI	Attestation de sécurité d'installation
SPAC	Services publics et Approvisionnement Canada
DR	Demande de renseignements
DP	Demande de propositions
SDK	Trousses de développement logiciel
TC	Transports Canada
TCAC	Transports Canada, Aviation civile
WCAG	Règles pour l'accessibilité des contenus Web

ANNEXE B : NORMES NUMÉRIQUES DU GOUVERNEMENT DU CANADA

(VOIR LE DOCUMENT CI-JOINT.)

ANNEXE C : GUIDE SUR LA CATÉGORISATION DE LA SÉCURITÉ DES SERVICES FONDÉS SUR L'INFONUAGIQUE

(VOIR LE DOCUMENT CI-JOINT.)

ANNEXE D : RECOMMANDATIONS DU CCC POUR LE PROFIL DE CONTRÔLE DE LA SÉCURITÉ INFONUAGIQUE « MOYEN »

(VOIR LE DOCUMENT CI-JOINT.)



ANNEXE E : FORMULAIRE D'INSCRIPTION AUX SÉANCES DE DÉMONSTRATION

Nom de l'entreprise du fournisseur participant

Nom de la personne-ressource

Titre

Téléphone

Courriel

Adresse postale

Présence

OUI

NON

Participants

Nom

Titre

1

2

3

REMARQUE :

- Une période de rencontre sera allouée à chaque participant. La date, l'heure et la durée seront coordonnées avec l'autorité contractante.
- TC préfère organiser des rencontres virtuelles, mais les demandes de rencontre en personne seront prises en compte si une telle rencontre peut avoir lieu en toute sécurité au lendemain de la pandémie de COVID-19.
- Veuillez communiquer toute nécessité de prendre des dispositions particulières pour un participant lors d'une rencontre s'il y a lieu (p. ex., personne ayant des besoins spéciaux).